

Vieillesse de la population

- Les « baby-boomers » forment la génération la plus importante de l'histoire et prendront bientôt leur retraite. Nous ne faisons pas assez d'enfants pour les remplacer.

Réponse : D'abord, nous créons plus de richesse aujourd'hui qu'à n'importe quel autre moment de l'histoire. Il n'y a aucune raison qui justifierait notre incapacité à subvenir aux besoins de tous et toutes si cette richesse est équitablement redistribuée. Cela dit, nous devons premièrement comprendre minimalement comment se font des prévisions démographiques. Périodiquement, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) présente trois projections démographiques : une prévision faible de la population totale, une moyenne et une forte. Habituellement, la projection moyenne est utilisée comme projection de référence. Or, les Lucides, afin de justifier leurs constats catastrophiques, se basent sur la prévision faible.¹ De plus, pour mieux faire paniquer la population et instaurer plus facilement ses mesures, le gouvernement Charest s'est servi des données qui précèdent le mini « baby-boom » qu'a connu le Québec dans les dernières années. En se basant sur des chiffres honnêtes, on arrive à la conclusion qu'en 2056, nous serons 3 millions de plus que ce que prétend Raymond Bachand.

- Le choc démographique créé par le départ à la retraite des « baby-boomers » sera catastrophique économiquement. Nous ne pouvons nous payer le luxe de conserver nos services publics coûteux.

Réponse : L'évolution démographique du Québec est loin d'être une fatalité; si le Québec connaît présentement un mini « baby-boom », c'est que l'État, en appliquant une politique familiale avantageuse, eut un effet évident sur le taux de natalité. Autrement dit, il est du ressort politique de l'État de contrôler sa démographie; l'implantation de programmes sociaux forts, comme des systèmes d'éducation et de santé publics et gratuits, constituerait un excellent moyen d'y parvenir. En effet, ce n'est pas en coupant dans les programmes sociaux et en tarifant davantage que nous attirerons de nouveaux citoyens et nouvelles citoyennes. La dette sociale que représenterait l'abandon de nos services publics est un luxe que nous ne pouvons pas nous payer!

- Les personnes âgées coûtent cher en soins de santé. La pression deviendra vite intenable pour les personnes au travail qui continueront de payer des impôts!

Réponse : Une recherche récente de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) nous apprenait que l'augmentation des coûts en santé proviendrait en majorité non pas du vieillissement de la population, mais bien de l'augmentation faramineuse du coût des médicaments et de la technologie médicale, passant de 6% du budget de la santé à 20%.² Pourtant, l'État pourrait mettre un frein au monopole des compagnies privées qui contrôlent les industries pharmaceutique et technoscientifique, notamment en favorisant l'utilisation de médicaments génériques (copies de médicaments brevetés) et de pratiques alternatives.

¹ PARIZEAU, Jacques. *La souveraineté du Québec, hier, aujourd'hui et demain*, Éditions Michel Brûlé, 2009, p. 141.

² LANDRY, Jean-François et Guillaume HÉBERT. *Le privé en santé*, note socio-économique de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), 11 février 2008, p. 3.